

LIVRAISON RAPIDE

Actualité

Sommaire

Taxe sur les livres
p.4

Vue de Moncton
p.3

Billet d'ameur
p.8

Cross Country
p.15

Le dossier Kacho-Bistro

Des étudiants de la Faculté des arts lancent une pétition

Julie LANDRY

Un groupe d'étudiants demande à la Fédération de convoquer une Assemblée générale spéciale pour discuter du dossier des clubs-étudiants. Une pétition mise en branle par des étudiants de la Faculté des arts circule présentement sur le campus.

«Nous, les étudiant(e)s du Centre universitaire de Moncton et membres de la Fédération des étudiants et étudiantes du CUM, sommes insatisfaits des décisions prises par la Fédération lors de la réunion spéciale du Conseil d'administration, le 24 août 1996, en ce qui concerne la fermeture des deux clubs-étudiants et l'aménagement d'un nouveau club vital au Centre étudiant, à...» indique la pétition. Les raisons invoquées sont d'abord le manque de consultation des étudiants.

La pétition se réfère aussi à une résolution de la réunion du 27 mars 1996 selon laquelle la Fédération s'engageait à représenter la question du Bistrot pour la prochaine session universitaire. La résolution indiquait de plus que le statu quo devait être de mise jusqu'à ce qu'une série d'études et de consultations publiques dans toutes les facultés soient suffisamment effectives. «C'est en vertu de cette résolution que nous questionnons la légitimité de la décision prise par le CA, le 24 août 1996...» ont écrit les initiateurs de la pétition.

Une pétition qui a pris racine aux Arts

Ce sont des étudiants de la Faculté des arts qui ont fait démarrer cette pétition qui circule dans tout le campus. Le Conseil étudiant de la Faculté des arts, formé d'un représentant de tous les départements, a voté en faveur de cette pétition et du contenu de celle-ci.

«Le texte, en l'a approuvé», a déclaré le trésorier Philippe Bérubé. «On est d'accord à cause des éléments inscrits dans la pétition», a ajouté Brandy Dubois, la vice-présidente exécutive et sociale. Le Conseil étudiant de la Faculté

des arts avance qu'il n'est pas l'initiateur du projet mais s'abstient pas à l'appuyer puisqu'il s'agit d'un projet des étudiants de sa faculté.

Les membres du CE des arts se disent confiants de voir la Fédération convoquer une Assemblée générale spéciale. «On ne l'aurait pas fait si on s'était pas confiés», lance la s.p. exécutive et sociale. Pour que la pétition soit valide, elle doit comporter la signature d'un même lieu pour cent des étudiants inscrits à temps plein, soit environ 300 noms.

stant si une Assemblée générale spéciale sera organisée ou non.

Le pétitionnaire se sentait pas surpris de voir une pétition circuler. «On s'attendait à ce qu'il y ait une forme de mécontentement parce qu'on sait que plusieurs personnes sont très attachées émotivement au Kacho», affirme celui qui se savait toutefois pas à quel s'attendre en ce qui concerne l'ampleur du mouvement de protestation. «Une pétition, c'est une façon démocratique de

sauvages de gestion, de rationalisation de dépenses, etc., elle relève des représentants élus.

«Dans ce dossier précis, les décisions que l'AGA pourrait prendre concernent les grandes orientations seraient à savoir si oui ou non, il devrait y avoir un club sur le campus. La décision qui s'est prise est strictement une décision de gestion, bien que les gens pensent l'Assemblée générale, a-t-il expliqué.

«Légalement, le CA a toute la légitimité du monde, et tous



Une pétition mise en branle par des étudiants de la Faculté des arts circule présentement sur le campus.

Toutes les pétitions devraient être recueillies et compilées lors d'une réunion de CA des arts tenue aujourd'hui (mercredi).

La Fédération attend avant de prendre position.

Le président de la Fédération étudiante, Robert Asselin, demeure mitigé dans ses propos parce qu'il attend de voir

démontre son mécontentement et c'est très bon. Le ne compte pas le droit des étudiants d'avoir une opinion.

Robert Asselin a toutefois cru bon de préciser la rôle d'une AGA spéciale, telle que demandée par les signataires de la pétition.

Selon lui, il y a des gens qui interprètent la constitution comme si l'AGA avait le pou-

«Légalement, le CA a toute la légitimité du monde, et tous les avocats du monde le diront, de prendre cette décision-là.» Robert Asselin

voit de prendre la décision que prend le CA, et ce n'est pas le cas. Selon l'article 9 de la constitution, l'AGA agit comme «autorité suprême en ce qui a trait aux grandes orientations politiques». Quant

aux décisions de gestion, de rationalisation de dépenses, etc., elle relève des représentants élus d'agir», a expliqué Robert Asselin. «On a le mandat d'obtenir un service de club étudiant». Selon lui, si le CA n'avait pas pris la décision, les étudiants seraient servis en septembre sous club étudiant jusqu'à ce qu'il y ait un nouveau traitement, ce qui serait pas prendre beaucoup de temps.

Quant à la consultation auprès des étudiants, elle n'aurait pas pu davantage avoir eu lieu, vu la situation de crise.

Le front

Directrice
Pascal CLOUTIER

Rédactrice en chef
Isabelle MPAMBARA

Rédacteur culturel
André GOGIN

Rédacteur sport
Philippe LANDRY

Photographe
Éveline LABRIQUE

Graphiste
Isabelle HACHÉ

Représentant des ventes
Franz BERGÉVIN-BLAN

Livreur
Pascal DUBÉ

Correction
Sylvie LADOUCEUR
Marie-France CLOUTIER

Révision
Jean-Pierre CAISSE

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton.
Moncton, N.B. E1A 3E7
Téléphone: (506) 854-4821
Télécopieur: (506) 854-4821
Télécopieur: (506) 854-4821

L'impression est assurée par Acadie Presse, C.P. 1280, Cap-Saint-Jacques, N.B. E1B 1B9

Tous les textes doivent être soumis au plus tard le dimanche 17 heures pour publication la semaine suivante. Les textes doivent être envoyés en double ou en triple (un original et deux copies) à l'adresse suivante: Le Front, 1280, Cap-Saint-Jacques, N.B. E1B 1B9

Dans les textes, l'usage de majuscules à pour souligner le texte sans aucune des tentatives.

Les documents du journal sont envoyés aux journalistes à l'adresse suivante: Le Front, 1280, Cap-Saint-Jacques, N.B. E1B 1B9

Actualité

Losier-Cool préconise la décriminalisation de la marijuana

Inès MPAMBARA

La promise Académie à l'énigme au Sénat, Rose-Marie Losier-Cool, a fait beaucoup parler d'elle ces derniers temps. Pour venir en aide aux jeunes, Madame Losier-Cool a récemment proposé au Sénat que l'on décriminalise la marijuana ainsi que toutes les drogues douces.

«Derrière ma longue carrière en enseignement, j'ai vu des jeunes détruits. Ils n'ont pas su vivre de traitement de peur d'être punis comme des criminels», a confié Rose-Marie Losier-Cool. La sénatrice, qui a été enseignante pendant 33 ans à Bathurst et un peu partout au Nouveau-Brunswick, considère beaucoup ses jeunes et à leurs

problèmes. Selon elle, ce n'est pas en emprisonnant les jeunes qu'on va pouvoir leur apporter de l'aide. Mais Losier-Cool parle plutôt de «rééducation de méfiance». «L'opération New Range est, par exemple, un très bon programme. Ce n'est pas bien de se sentir, mais on voit que ça se fait. Afin de briser le filon des drogues, il faut vraiment décriminaliser. On ne peut le nier, il y aura toujours de la drogue en circulation», a-t-elle expliqué.

Toutefois, Rose-Marie Losier-Cool ne veut pas qu'on prenne ses propos comme une incitation à la consommation de la drogue. «Je ne lance pas un

message comme quoi ce n'est pas mauvais de prendre de la drogue. Je ne crois pas tout simplement qu'à seize ou dix-sept ans, parce que l'on a fumé quelque fois, l'on est criminel. Les parents vont comprendre que mon but est d'aider les jeunes».

La sénatrice Losier-Cool a informé LE FRONT que jusqu'à présent, elle ne pouvait pas savoir combien de ses collègues la soutiennent, puisque le sujet n'avait pas encore été débattu au Sénat. Il y a seulement eu des discussions et des propositions ont été lancées par les membres du Sénat. «Certains sénateurs

sont prêts à aller plus loin que nous dans le dossier. Ceux (les sénateurs) qui sont avocats et qui connaissent très bien les détails des lois parlent même de libéralisation», a fait remarquer la sénatrice. Pour ce qui est de ses convictions, Mme Losier-Cool a avoué qu'elle n'était pas très convaincue sur le sujet pour discuter de la libéralisation des drogues douces. «Je veux encore faire beaucoup de lectures là-dessus. J'aimerais aussi étudier s'il y a eu des cas où la loi a été appliquée et si ça a fonctionné».

Avant d'entamer les débats au sein du Sénat et de la Chambre des Communes, le gouvernement canadien a demandé à ce qu'une étude soit faite sur toute la question de la drogue (côté criminel,

côté santé, etc.). Rappelons qu'une telle étude n'avait pas été effectuée depuis au moins 25 ans. «Je vais attendre les résultats de l'étude», a déclaré Mme Losier-Cool. Je pourrais bien changer d'avis si je constate par exemple que la marijuana peut pousser à la consommation des drogues plus fortes.

D'un certain âge, sénatrice, mais surtout Académie, Rose-Marie Losier-Cool donne beaucoup. Voudrait-elle devenir un modèle pour les jeunes d'aujourd'hui? «Je parle seulement avec l'expérience de mes 33 ans de pratique dans une salle de classe. Je n'ai jamais pensé à être un modèle pour les jeunes. La décriminalisation des drogues n'est pas mon cheval de bataille au sein du Sénat», a-t-elle conclu.



La sénatrice Rose-Marie Losier-Cool.

La Féécum demande une représentation étudiante plus fidèle

Doris BLACKBURN

La Félicitation des étudiants et des étudiantes du Centre universitaire de Moncton (Féécum) a récemment fait une demande au gouvernement afin d'accroître à vingt pour cent la représentation étudiante au Conseil des gouverneurs.

Dans une lettre adressée au ministre de l'Enseignement supérieur et du Travail, Roby McLeay, le président de la Féécum, Robert Asselin, réclame une représentation étudiante du campus de Moncton de vingt pour cent. Actuellement, celle-ci est d'environ 5 pour cent. Le président de la Féécum est le seul représentant élu du campus.

Selon ce dernier, une telle représentation est tout à fait légitime si l'on tient compte du fait que l'université compte une trentaine de sièges et que, de ce nombre, un seul vote revient aux 4000 étudiants du campus de Moncton.

«Le raisonnement est simple. Plus ça va, plus les étudiants contribuent au financement des universités. Non (les étudiants) contribuent à presque 30 pour cent du budget de fonctionnement. Donc, c'est normal que nous obtenions plus de pouvoir dans les décisions. Maintenant, c'est certain qu'avec un seul siège au Conseil des gouverneurs, nous n'avons aucun pouvoir», a expliqué le président de la Féécum.

Une telle demande constitue une première dans les annales de la Féécum. Toutefois, Robert Asselin demeure confiant dans

sa démarche. Il a affirmé qu'un tel processus s'est déjà vu au pays. «En Alberta, l'université a réussi à faire modifier la loi et a ainsi augmenté sa représentation étudiante. Donc, on sait que c'est possible d'obtenir une plus grande représentation étudiante puisque cela s'est fait ailleurs», a indiqué le président.

Le Conseil des gouverneurs, comme l'a expliqué le président de la Féécum, demeure en quelque sorte «l'autorité suprême» d'une université et joue sensiblement le même rôle

qu'un conseil d'administration pour une compagnie privée.

Robert Asselin a tenu à rappeler que les étudiants sont directement concernés par les décisions prises par le Conseil des gouverneurs. En ce qui a trait aux étudiants, le Conseil des gouverneurs vote, entre autres, à adopter le budget de l'université et vote à la nomination du personnel tout en désignant qu'administratif. Aussi, toute nouvelle loi, mesure, ou règle entrant en vigueur sur le campus, doit être

préalablement approuvé par le Conseil des gouverneurs. À titre d'exemple, Robert Asselin, a mentionné les décisions d'imposer des frais de stationnement qui ont été adoptées par le Conseil.

La demande en question a été envoyée directement au ministre McLeay sur qu'un accusé copie conforme à un été adressé à l'administration de l'université. Cette prescription, selon M. Asselin, demeure justifiée puisque l'université ne détient aucun pouvoir de déci-

sion dans un tel dossier et que elle ne peut pas, dans ce cas, contester la demande.

Robert Asselin s'attend à recevoir une réponse du ministre d'ici un mois. Le président a l'intention, une fois la réponse reçue, de rencontrer l'administration de l'université pour lui expliquer les motifs de la Félicitation étudiante et, par le fait même, se renseigner sur sa position dans un tel dossier.

soirée des dames/80's

Les mercredis, 6-10-11-12

DE 12 HEURES APRÈS 10 ANS, CA BOUC

Les chances qui arrivent avant 23 h sont au profit de la cause

une **JEEP WRANGLER TJ 1997**

Offerte par

MONCTON

CHRYSLER DODGE JEEP

GAGNER

Date du tirage: 6 nov. 1996

Prix de détail: 25 000 \$

Autres faits saillants

- Entrée gratuite pour les dames
- DEMANDES SPÉCIALES pour les dames de 20 h 30 à 23 h.
- Les PLUS GRANDES «TOUNES» des 80's (plus 90's et le Top 40)

Une nouveauté...

Le 49¢ «SCREWDRIVER PARTY»

(20 h 30 à 22 h, pour les dames seulement)

Et en plus...

Happy Hour (pour tous, femmes et hommes) - 20 h 30 à 22 h

Alcool et bière en 1,25 \$ / Bière 2,25 \$

Faites ce que vous aimez!

Actualité

«Une taxe additionnelle de huit pour cent sur les livres, c'est trop!»

Mélanie DAIGLE

Dès le 24 septembre, la Fédération, de concert avec l'AFNB (l'Association des Nouveaux-Brunswick), fera campagne dans le but d'obtenir une exemption de la nouvelle taxe de vente harmonisée pour les livres.

Dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse, l'harmonisation de la TVP et de la TPS donnera la nouvelle TVH (taxe de vente harmonisée), une taxe de 15 pour cent. Lorsque la TVH sera applicable en avril, le coût de plusieurs produits sera réduit de 5,77 pour cent. Par contre, plusieurs services et certains biens d'équipement augmenteront jusqu'à une seule taxe, la TPS de sept pour cent. C'était le cas pour les frais d'énergie électrique et pour les

livres. Il faudrait dorénavant payer une taxe de 15 pour cent sur ces biens et services.

Martin Blanchard, le vice-président externe de la Fédération, est convaincu que les étudiants du Centre universitaire de Moncton comprennent l'importance de participer à cette campagne. «La plante revient à chaque année [...] La vente de livres usagés est plus populaire que jamais et c'est la preuve que les livres en bibliothèque sont trop chers. Ils veulent augmenter la taxe sur les livres. C'est insensé! Selon des chiffres avancés par Martin Blanchard, l'application de la nouvelle taxe de vente harmonisée sur les livres occasionnerait, en moyenne, une dépense additionnelle de 70 dollars par étudiant par chaque trimestre.

Plus tôt cet été, Martin Blanchard et Robert Anselin, président de la Fédération, ont

assisté à une réunion de l'Alliance étudiante de Nouveau-Brunswick où se trouvaient réunis les chefs des départements du ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail. Martin Blanchard est d'avis que les représentants des différents regroupements étudiants ont défendu leur position avec efficacité. «Tout est vraiment bien passé. Les fonctionnaires du service d'aide aux étudiants

«La vente de livres usagés est plus populaire que jamais et c'est la preuve que les livres en bibliothèque sont trop chers.»

sont venus avec une proposition afin que les livres bénéficient d'une exemption de la TVH», déclare la vice-présidente externe de la Fédération. «Notre première victoire, c'est d'avoir gagné l'appui du ministère», ajoute-elle. En effet, les démarches

entreprises par la Fédération et l'AFNB auprès du gouvernement provincial semblent avoir porté fruit puisque, la semaine dernière, Edmond Blanchard, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, initié par ses pairs de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve, a préconisé l'exemption des livres auprès de Paul Martin, le ministre des Finances du Canada. A présent, la Fédération et l'AFNB

orientent leur campagne de façon à influencer la décision finale du gouvernement fédéral. «Nous faisons appel à tous nos collègues des universités des autres provinces de l'Atlantique afin qu'ils nous aident à faire du lobbying

auprès du gouvernement fédéral», explique le vice-président externe de la Fédération. De plus, l'ABPUM (l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton) a accepté de faire front commun avec la Fédération pendant la période des revendications.

Dès les débuts de la campagne, les étudiants du CUM peuvent s'attendre à voir circuler des vignettes, puis des cartes postales affichant un message à l'attention de Paul Martin. En tout, 10 000 cartes postales seront distribuées dans la province. Les étudiants seront invités à y inscrire leurs remarques et à y apposer leurs signatures. Selon les affirmations de Martin Blanchard, le message qui doit être véhiculé pendant la campagne se résume à celui-ci: «Une taxe additionnelle de huit pour cent sur les livres, c'est trop!»

Janice BABINEAU

Durant l'été, Denis Michaud, vice-président académique de la Fédération, a présenté les résultats d'un sondage effectué auprès des étudiants du Centre universitaire Saint-Louis-Maffett (CUSLM) d'Edmundston au sujet des liens entre le travail et les études universitaires. L'enquête démontre qu'une proportion de 41,5 pour cent des étudiants avaient eu un emploi rémunéré pendant l'année universitaire. Bien que l'enquête ait été effectuée pour le compte du CUSLM, selon Denis Michaud, les résultats seraient probablement semblables à Moncton puisque les conditions y sont assez similaires.

Il y a deux ans, lors d'un sondage visant à déterminer les causes de la baisse d'étudiants inscrits au CUSLM, on avait pu remarquer que 31 pour cent des étudiants qui quittaient l'université le faisaient pour se diriger vers le marché du travail. À la suite de ces résultats, d'autres questions sont survenues, dont celle du lien entre les études universitaires et le travail.

«Nous avons voulu savoir si

un emploi d'été était suffisant pour subvenir aux besoins financiers des étudiants. J'ai été surpris de constater qu'un pourcentage aussi élevé, soit 41,5 pour cent des étudiants travaillaient. Seront lorsqu'on entend continuellement parler du taux de chômage élevé», a expliqué M. Michaud, l'auteur du rapport.

Il semble que certains programmes permettent de combiner plus facilement les études et le travail rémunéré pendant l'année universitaire, comme l'administration, la psychologie et l'éducation physique.

La méthode utilisée a été de communiquer avec le plus grand nombre possible d'étudiants au printemps 1995. Un total de 482 personnes ont été interrogées sur une population étudiante de 557. «Ce rapport permet à l'Université de Moncton de mieux connaître sa clientèle et ses besoins» a affirmé le vice-président.

L'une des préoccupations de cette étude était d'examiner l'impact du travail sur les résultats scolaires. «Si l'on se fie aux résultats, c'est un mythe d'affirmer que les étudiants qui travaillent ne réussissent pas

aussi bien. Au niveau des moyennes 34 pour cent des étudiants qui travaillent ont une moyenne de B ou D, alors que chez les autres, ce pourcentage n'est que légèrement plus bas, soit 31 pour cent», précise M. Michaud. De surcroît, 28 pour cent des travailleurs avaient des moyennes de B ou A pour 25 pour cent des non-travailleurs.

Par ailleurs, une proportion de 43,2 pour cent d'étudiants qui travaillent ont obtenu une bourse d'étude, comparativement à 36,8 pour cent chez ceux qui ne travaillent pas.

Le rapport démontre que les emplois les plus courants pour les étudiants se trouvent dans le secteur du commerce (36,3 pour cent), dans les restaurants (15

pour cent) et dans le secteur des services (14,5 pour cent). Enfin, parmi les étudiants qui travaillent, 72,5 pour cent d'entre eux ont affirmé qu'il n'y avait aucun lien entre leur travail et leur champs d'étude.

Lorsque les réponses des étudiants ont été comparées à celles des filles, certaines différences ont pu être remarquées. Même si les filles travaillent presque autant que les garçons, leurs motifs sont souvent différents. Les deux groupes travaillent principalement pour subvenir à leurs besoins financiers, pourtant les garçons ont plus souvent donné des raisons comme qu'il leur semble normal qu'un gas travaille ou qu'ils sont souvent forcés par les parents. Les filles ont recours à un prêt étu-

diant dans une proportion d'environ 30 pour cent plus élevée que les garçons au cours de leur dernière année universitaire. Enfin, les filles obtiennent des meilleurs résultats académiques, 33 pour cent ont des moyennes de B ou A, tandis que seulement 19 pour cent des garçons sont de même.

Il semble que certains programmes permettent de combiner plus facilement les études et le travail rémunéré pendant l'année universitaire, comme l'administration, la psychologie et l'éducation physique.

Autre lien intéressant, plus les salaires sont élevés, moins les étudiants considèrent que leur travail va à leurs études. De plus, les étudiants de leur année travaillant le plus et les moins, ce sont les mêmes.

**Recyclez
ce
journal**

Chroniques

Politicailleries

À you's qu'on va astheure?

Joël BELLIVEAU

L'Acadie, avec sa langue, s'approche une période déterminante de son histoire. Non artistes, non intellectuels, non gens d'affaires, non fonctionnaires... bref, tous ceux qui doivent composer avec un enseignement plus large que l'Acadie - se posent constamment une question: Quelle est notre langue: le français acadien ou le français?

Certains d'entre nous affirment que le parler acadien n'est pas vraiment une langue, que c'est un outil de communication défectueux, non-révisé, incomplet et inefficace. Ces gens s'obstinent à parler à la manière d'un Français embusé et bégayant, même lors des heures les plus désolées de la journée. C'est ainsi que nous entendons parfois des conversations des plus désolantes.

Bonnet! Moccennecque, j'ose voudrais bien même procurer une «épiet en flâne».

- Hein? Quocé qu'veous voulaiz?

- Ne me fatigues pas, je ne rigole point... [ou parle de cette boutelle verte à votre gauche.

- Ahh, une 7-Up, fallait y'arrê!

On se rend compte que cette habitude de parler à l'enseigne crée de l'aliénation et de la division à l'intérieur même de la société acadienne. Appelons les gens qui ont cette habitude des «presbytes», puisqu'ils semblent ne vouloir communiquer efficacement qu'avec des gens de l'étranger et qu'ils ne voient plus leur même immédiat.

À l'autre bout du spectre, nous retrouvons des Académiciens prétendant que c'est le reste du monde qui doit s'adapter à leur parler régional. Ceux-ci voient tout effort de standardisation de la langue - même pour une courte conversation - comme une négation de leur histoire, de leur tradition, voire de leur

identité. Les conversations résultant de cette attitude tendent à être parfois aussi déplacées et ridicules que celles du «presbytes».

- Bon, Monsieur LeBlanc, pourquai pensez-vous être la bonne personne pour cet emploi d'agent de communication dans notre centre d'appel?

- Well, j'appréciais d'avoir une bonne chance because que d'ha biologie...

L'attitude de telles gens est un bien qui empêche l'Acadie de prendre sa pleine place sur la scène internationale, et ceci autant artistiquement, intellectuellement qu'économiquement. Nous appelons ces gens qui ne voient pas plus loin que leurs nez, créant une aliénation entre la communauté acadienne et le reste de la Francophonie mondiale.

Les presbytes et les impropres ne sont que des minorités, mais ils ébranlent bien un malade que plusieurs Académiciens sentent

dans la vie quotidienne.

Le problème prend racine dans le fait que, comme société, nous n'avons pas reconnu la différence entre le français standard et ce que les linguistes appellent «la variation acadienne de la langue française». Évidemment, les Académiciens conviennent qu'il y a une différence entre leur parler et ce qu'on appelle communément le «français de France». Par contre, comme société, nous n'avons pas accepté que, pour pouvoir communiquer efficacement avec tous les francophones, il faut posséder deux répertoires linguistiques. (Il ne faut surtout pas se plaindre et croire que nous sommes les seuls dans cette situation. L'allemand, l'italien, l'arabe, le chinois et le russe ont tous des variantes locales... et une forme standard.)

La maturité linguistique des Académiciens ne viendra que lorsque le système scolaire insistera sur la différence entre

les répertoires. Ce n'est certainement pas le cas tout de suite. À mon école secondaire, tous mes cours m'ont été enseignés en acadien, sauf le Français. Résultat: nous croyions que nos profs de français venaient de Mars et le français nous paraissait plus théorique et inutile que l'anglais. Afin d'aider les jeunes Académiciens à faire la distinction entre les répertoires, l'usage du français standard devrait être systématiquement durant tous les cours, le français acadien étant de mise durant les pauses et les conversations plus personnelles avec l'enseignant.

Le message doit être clair: Le français standard est indispensable à la communication de nos idées et à nos échanges sur la scène professionnelle (qui est de plus en plus internationale). Le français acadien nous rappelle qui nous sommes. On ne doit avoir honte ni de l'un, ni de l'autre: chacun a son utilité et son temps.

Vue de Moncton

La science et l'art d'après Brian Eno

André GODIN

Pourquoi on trouve des choses intéressantes sur l'histoire, parfois même des choses fascinantes.

Récemment, j'y ai trouvé la transcription d'une conférence donnée par un des artistes les plus fascinants de la planète, Brian Eno, celui qui on nomme le père de la musique ambiante. Lors de cette conférence, l'artiste a fait des comparaisons surprenantes entre le discours scientifique et artistique. Il faut dire que la science a toujours occupé une place importante dans l'œuvre de cet artiste. Il a incorporé les synthétiseurs, les ordinateurs et tous les nouveaux développements électro-acoustiques à sa musique. Bien qu'il ait pu se faire une formation en science, il s'est toujours intéressé au discours scientifique. D'après Eno, ce discours, par son ouverture et sa clarté fait l'encre de la science artistique. Voici, pardonnez-moi traduction, comment Eno résume sa pensée.

Prémièrement, si l'on

demande à un scientifique ce qu'il fait, il sera probablement en mesure de vous donner une réponse. En toute probabilité, il vous dira qu'il cherche à mieux connaître le monde et à expliquer comment les choses fonctionnent.

Décidemment, si on pose la même question à un artiste, on obtient mille réponses différentes et confuses.

D'après Eno, le discours scientifique est à peu près au même niveau que le discours biologique l'étais avant Darwin: c'est-à-dire, qu'il y a beaucoup d'observations mais qu'il n'existe pas de cadre unique qui nous permettrait de bien les comprendre et de les situer.

Ainsi, d'après Eno, il serait possible de discuter de toute la culture en un langage de la même façon que la théorie de l'évolution permet de discuter de tous les organismes vivants dans un même cadre. Eno cherche une théorie qui relierait la décoration du glissement, Création et Little Richard.

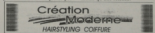
Bien sûr, Eno admet qu'il

n'est pas aussi qu'on puisse réellement expliquer les motivations des artistes, mais d'après lui, il serait ridicule de ne pas au moins les questionner. Si certains artistes refusent de se remettre en question, c'est peut-être qu'ils ont peur de constater que leurs motivations ne sont pas aussi nobles que celles des scientifiques. Comme le dit Eno, toute théorie qui négligerait la totalité de l'art risquerait de réduire la dignité des artistes de la même façon que Darwin a réduit la dignité de l'être humain, en faisant de l'homme un simple maillon dans la chaîne de l'évolution.

Mais, peu importe qu'on aime ou non à une révolution d'étendue Darwinienne, il faut quand même tenter de rapprocher le discours scientifique du discours artistique. Pourquoi? Car comme l'explique Eno, un discours plus cohérent permet la participation de plus de personnes et, avec plus de personnes, plus d'intelligence et c'est ce dont l'art a besoin.

Dans le domaine artistique, nous nous devons de dépasser les clichés, les ambiguïtés et la pensée exclusive afin d'entretenir un discours plus intelligent. Sinon l'art risque de per-

dre toute son implication sociale et de devenir qu'un simple jeu. L'art n'est peut-être pas une science mais je ne crois pas qu'il soit obligé d'être moins qu'une science.



VOUS RECHERCHER UN NOUVEAU STYLE DE COIFFURE POUR L'AUTOMNE.

- Vous voulez du beau, du nouveau, du MODERNE.
- Vous aurez un prix spécial jusqu'à la fin octobre 1996. Demandez un rendez-vous avec

Brigitte, elle sera fière

de vous servir



481 rue Paul, Local 212, 2nd étage - Dieppe N-B.
Tél. 855-0199

Editorial

Éditorial

Y a-t-il une vie intellectuelle à l'UdeM?

Inès MPAMBARA

Depuis que Manitoba a commencé à afficher une importante baisse des inscriptions, on s'est empressé, corps et âmes, à chercher tous les moyens possibles pour vanter les mérites de notre chère institution. L'administration, à mi-voix, l'ARPUM, l'administration de l'UdeM, et les différents secteurs, oubliant leurs différends, se sont assis autour d'une même table pour réfléchir à la situation. Des firmes, engagées par l'UdeM, s'attachaient maintenant aux sondages dans les écoles, les collèges communautaires, auprès des parents, etc. On révisait également le programme des bourses de mérite, question d'attirer non seulement les joueurs de hockey, mais aussi les petites élites des écoles secondaires. On doit tout faire afin de contrer cette baisse des inscriptions... pour l'avantage de l'UdeM, dit-on.

Mais à un déjà réalisé que cette baisse d'inscription pouvait être positive? A-t-on déjà regardé plus loin que Manitoba et ses chiffres?

L'Université de Manitoba, comme bien d'autres universités canadiennes, est en train de devenir une deuxième polyvalente où on s'entasse tous au nom de la démocratisation des universités. On est loin du temps où l'on était accepté à l'Université était sa grande mérite. Depuis qu'on a fait fi de l'enseignement destiné aux élites, ça frise la catastrophe. Mais qu'à di qu'on a instauré l'enseignement de masse pour qu'il devienne un fourre-tout! De nos jours, les exigences universitaires ont sensiblement baissé et les résultats scolaires ont monté.

À l'Université de Manitoba, comme ailleurs, on est souvent loin du temps où l'Université était synonyme d'institution consacrée à l'exercice de l'esprit. Les professeurs réfléchissent en solitaire, ce n'est pas politiquement correct de crier tout haut ce que l'on pense. A-t-on la polémique! Alors, pour ne pas froisser personne, les professeurs donnent leurs cours et les étudiants passent les examens dans le pain et la confédération totale. La réflexion intellectuelle et le haut savoir n'ont presque plus leur place. L'essentiel, nous dit-on, est d'acquiescer les connaissances nécessaires pour affronter le marché du travail. On assiste à de l'essai intellectuel, comme disait un certain sociologue!

À quo bon aller recruter d'autres centaines d'étudiants quand on a visiblement de la difficulté à «enseigner» à ceux qui sont déjà dans les murs? On n'a nullement besoin d'autres camarades de classe pour confirmer l'échec de la vie intellectuelle à l'Université.

La baisse des inscriptions s'avère positive dans le sens où elle est un bon prétexte pour réfléchir au devoir d'une université et à celui de l'Université de Manitoba, en particulier. Une occasion pour les professeurs et les étudiants de cette institution de s'unir en chœur et de se demander, entre autres, ce qu'ils veulent réellement transmettre à l'élite académique de demain, mais aussi quelle place occupe la vie intellectuelle au sein de l'UdeM.

Tout et aussi longtemps que toutes ces questions ne seront pas débattues, la course au recrutement n'aura pas vraiment de sens. La population étudiante peut bien croître, mais il reste à savoir ce qui adviendra du prestige de l'Université de Manitoba.

DANS UNE ÉCOLE DE RÉFORME...



Billet d'humeur

êtes-vous débranchés???

Jean-Pierre CAISSE

Mêlée, le soleil disparaît graduellement, je porte du bleu de plus en plus souvent, nous sommes, j'ai got that mood indigo, what mood, pourquoi moi, pourquoi nous? qu'arons nous fait? le crucifix se l'ne groseille pas, de temps en temps pareil, j'dois dire, parce que des fois y'a la ville qui étrange les rues (du mieux qu'elle peut, oui oui, du mieux qu'elle peut, c'est pour cette raison que ça prend tout l'été) pis l'université is under way, profitez-en, les premières semaines sont ben d'tu fan, même qu'on oublie qu'on a payé un tas d'argent pour se faire enseigner de la matière à laquelle on attache l'importance qu'on désire, vous savez, du savoir, c'est du savoir (je crois), cependant, je «sais» une chose: le pouvoir restera toujours une forme d'asservissement, et cela, quoiqu'on en dise, vous désirez prouver? thutait brisé, dans sa lettre d'opinion, l'explique relativement bien, tout d'abord, le pouvoir, c'est tout comme un jouet, une fois entre nos mains, ce jouet on ne désire plus le partager

avec autrui ni même s'en débarrasser, le plus drôle, dans notre cas ici à l'Université (comme partout ailleurs finalement), ce ne sont guère les élus qui mènent le bal, ces gens-là se croient d'empireur de leur, mais jamais s'occuperait-ils de placer leur tête dans sa grande, qui est le maître?

une chose est certaine, si l'on réussit à barrer les portes de l'Université, le consentement de la population étudiante et, évidemment, c'est un signe indéniable du peu de poids que ces deux mêmes représentent aux yeux des dirigeants, le titém prend la plus sage des décisions, qu'elle annonce elle devait, avant l'entrée d'élèves, prendre une sage décision au sujet d'un permis d'alcool, décision qui permettait fin au kacho tel qu'on le connaît (devrais-je préciser, tel qu'on le connaissait depuis des on trois ans avec le nouvel intérieur decorating), pourquoi le titém doit-elle toujours prendre les décisions importantes quand la masse étudiante est bien trop loin pour être consultée? c'est la deuxième fois en l'espace de deux ou trois ans je vous le rappelle! les membres de la

titém, on les a élus, ça fait partie du jeu: je ne les ai pourtant pas élus pour décrire quelque moment historique de la croissance de la région! continuons notre raisonnement éloquent: une décision s'est jamais si pressante, voyons voyons, on n'a pas à craindre la force potentielle du Vénus, prêt à s'écarter devant, si par hasard, la titém se voit obligée de lier une décision pressante, ne pourrait-elle attendre, ne serait-ce que quelques jours supplémentaires, consulter les étudiants, et n'accepter sans broncher les conseils préjudiciables d'une quelconque compagnie qui n'a pour objectif que le profit?

bon, assez dit, j'en ai assez de me faire tracter la laisse du dos à mon nez, bon, que puis-je y faire, je voterai encore une fois cette année, j'ai rien à perdre, rien à gagner, mais peu importe, quoiqu'on en dise dans le FRONTE, chez membres de l'exécutif, vous êtes... nous, à la hup... barbastru! ou barbastru, viens-t'en barbastru, barbastru, arrive de te dandiner devant les médames, et toi, babalala, un peu de silence...

Chroniques

Chronique Internet

À vous le cyberspace!

Catheline D'AUTEUIL

Cette semaine, j'aimerais vous présenter les deux programmes les plus utilisés pour naviguer l'Internet. Il s'agit d'Internet Explorer et principalement de Netscape. Ce sont les deux logiciels les plus populaires auprès des internautes (à ce qu'on m'a dit).

Celui que l'on retrouve sur la plupart des ordinateurs de campus est Netscape Navigator, version 2.0. Que signifie le terme «version»? Le chiffre permet d'indiquer l'évolution du programme. Ainsi, si je mentionne que j'ai la version

3.1 de Microsoft Word et que quelqu'un me dit qu'il a présentement la 5.1, ça veut dire que je suis un peu en retard dans mes affaires... Qu'à cela ne tienne, si cette version fonctionne bien pour vous, il faut la garder! C'est juste pour vous mentionner qu'il n'y a pas d'évolution de la puissance des ordinateurs sans celle des programmes.

Revenons à nos faits... On peut accéder Netscape par le biais de Windows 95. Bon, mentionnons que, sur le campus, chaque salle d'ordinateurs a sa façon de procéder. La plus facile est d'allier aux salles situées au pavillon de

l'administration, aux locaux 182 et 190. Vous pouvez aussi demander aux gens de vous aider pour les autres salles de campus, ça leur fait toujours plaisir.

Vous allumez l'ordinateur en posant sur le bouton «power» situé à l'avant de l'ordinateur (et non avec une allumette!). Vous voyez à l'écran «C>». Tapez «win», par la suite votre numéro de compte (ex:1011), votre mot de passe (*****) et vous obtenez une image avec une fenêtre WIN 95. De là vous voyez plusieurs icônes, dont celui d'Internet. Cliquez dessus deux fois, assez rapide-

ment. Ensuite cliquez sur Netscape Navigator 2.0, sur «Accepter» et vous voilà dans le grand Monde du Cyberspace!!!

Le «http://home.netscape.com» que vous voyez est une adresse de l'endroit, on peut comme le numéro de porte d'une rue, que l'on désigne ici par le mot site. Les lettres «http» signifient Hyper Text Transfer Protocol.

Par exemple, si vous désirez savoir ce que fait le groupe Écorcérité et sa connaissance par l'adresse, vous n'avez qu'à insérer des mots reliés au type de l'activité, comme nature, vert, biologie, groupe, étudiant.

Si vous connaissez l'adresse, qui est <http://www.umoncton.ca/ecomce>, alors vous l'insérez dans la boîte invite dans le haut de l'écran. Mais attention: NE PAS mettre d'accent sur les lettres, ceci est une convention universelle pour éviter la surcharge des types d'adresses.

Il existe d'autres guides de recherche, tels que Telmeck, Yahoo, Magellan... Encore une fois, vous n'avez qu'à inscrire celui qui vous intéresse et à laisser aller votre imagination! Il suffit d'essayer tout ce qui vous tente. Le cyberspace est à vous, jusqu'au prochain examen...

C'est vous qui le dites...

Exprimez-vous! Êtes-vous pour ou contre? Dites haut et fort ce qui vous indigne, ce qui vous tracasse, ce qui vous plaît!

La chronique "C'est vous qui le dites" est à votre disposition chaque mercredi. Alors, n'hésitez plus, exprimez-vous!

**Salle de nouvelles:
863-2013**

**Bureau de la direction:
858-4484**

**Télécopieur:
858-4503**



Service alternatif...

**SOURCE
ALTERNATIVE**

GROUPES "LIVE" chaque semaine!

mercredi 11 sept.
22 h

"CHANGE OF HEART"
présenté par les amis
d'avec "Tristes Passions"
(département de biologie)

mercredi 18 sept.
22 h

"CHIXDIGIT"
présenté par les amis
d'avec "The Peter Parkers"

mercredi 25 sept.
22 h

"MATTHEW GOOD BAND"
présenté par les amis
d'avec "Bon Week-end"
(département de biologie)

GRANDES, MINCES

ET PEU
DISPENDIEUSES



Les pizzas européennes du
Café ARCHAIOL

221 MOUNTAIN ROAD, MONTGTON • 853-8819

C'est vous qui le dites

Madame la Rédactrice,

En tant que représentant de l'École de droit au sein du Conseil d'administration de la Fédecum, je sens le devoir urgent de lui remettre les poudres à l'essence concernant le dossier du Kacho/Bistro. Il est impératif, suite aux divers articles parus dans ce journal et aux événements des derniers jours, que la population étudiante connaisse les deux côtés de la médaille.

À en croire l'article de Dorin Blackburn paru dans l'édition du FRONT du 11 septembre, la majorité des conseils de faculté sont en désaccord avec la décision prise par le CA. Quatre des cinq facultés qui ont été consultées pour l'article ont exprimé de grandes réserves quant à la décision du CA. Fait à noter, ce sont les mêmes facultés qui ont voté contre le projet lors de la réunion du 24 mars. Madame Blackburn a fait preuve d'un manque flagrant d'éthique journalistique dans l'écriture de cet article. Elle avait obligation de consulter plus qu'une seule faculté avant d'écrire le projet. Pour votre information Madame Blackburn, il y en a neuf.

Je me dois, aussi, de corriger Monsieur André Godin qui a bien tenté de nous

faire rire avec son billet d'humeur du 4 septembre dernier. Monsieur Godin a cité les pouvoirs dont jouissait l'Assemblée générale tout en omettant si honorablement une partie très importante: les pouvoirs du Conseil d'administration.

Il est clairement stipulé à l'article 9(a) que «Les affaires et les biens de la Fédération sont administrés par le Conseil d'administration». Les clubs-étudiant sont, à ma connaissance, des biens de la Fédecum. Le CA était donc dans son plein droit de prendre la décision qu'il a prise lors de la réunion spéciale du 24 août.

Dans un deuxième temps, j'ai pris connaissance d'une pétition circulant sur le campus demandant une convocation d'une Assemblée générale spéciale. Dans cette pétition on invoque, deux raisons pour le moins faibles pour convoquer une telle assemblée. On dit d'abord que les membres de l'exécutif de la Fédération ont fait à leur promesse de consulter les étudiants dans ce dossier. De plus, on dit que le CA s'a pas suivi sa propre résolution du 24 mars 1996 de laisser le dossier sur la glace afin de prendre une décision plus tard.

Ce que les organisateurs de la pétition oublient, c'est que le contexte a brusquement changé durant l'été. Biska Pien s'est prévenu de son droit de résilier le contrat le liant avec la Fédération. Le CA était alors mis devant une situation pressante et une décision devait être prise. Nous savions très bien que cette décision serait impopulaire, mais nous nous devions de procéder ainsi.

Retarder la décision à une date ultérieure aurait sans doute été la chose la plus facile à faire, mais cela aurait été un manquement flagrant à nos responsabilités. Aurait-il été plus responsable de notre part de laisser nos clubs tomber dès le 7 septembre? Je doute que la population étudiante aurait apprécié cette approche.

Tout au long de la table du CA connaissaient bel et bien l'enjeu et n'avaient d'autre objectif que le bien de la Fédération. Contrairement à ce que l'on tente d'insinuer, nous n'avons pas pris la décision durant l'été parce que nous avions peur des répercussions au sein de la population étudiante. Le temps pressait et le CA a pris la meilleure décision dans les circonstances.

Prêter toute intention malveillante aux membres du CA équivaut à remettre en cause la crédibilité de chacun de ses membres élus par les étudiants. Je ne puis accepter une telle assertion!

La structure de la Fédecum fait en sorte que c'est le CA qui gère les biens et les activités de la Fédecum. Chaque membre a une obligation de voir au bien-être de la fédération, non seulement à court terme, mais à long terme. La décision concernant le Kacho/Bistro s'inscrit dans une vision à long terme des choses. Tester d'insinuer que le CA a fait autre que son devoir de veiller au bien de la Fédération serait faire preuve de mauvaise foi.

Ce qui m'amène à me poser la question à savoir «Pourquoi une AGA spéciale? Pour réviser la décision du CA? Pour l'annuler? Il n'y a-t-il plus de décisions prises pendant l'été? Il faudrait s'interroger sur les conséquences de telles propositions.

Comme je l'ai expliqué plus haut, une AGA ne peut «réviser» une décision valable du CA. C'est la constitution telle que votée par les étudiants qui donne au CA le pouvoir de prendre une telle décision.

Empêcher la fédération de convoquer des réunions du CA durant l'été affecterait immensément la fonctionnement tout entier de la Fédération. Est-ce que nous voulons d'une Fédération qui ne fonctionne que huit mois par année?

Il demeure que tous les intervenants dans ce débat ne seront pas des étudiants au CUM éternellement. Cette décision devait être prise à un moment ou à un autre. Les événements ont voulu que ce soit cet exécutif et ce Conseil d'administration qui aient décidé de prendre le taureau par les cornes et de cesser de retarder l'inévitable.

Je suis confiant que la majorité des étudiants et des étudiantes du CUM sont rationnels et ont pu eux-mêmes voir le bien-fondé de cette décision. Nous voulons tous passer à autre chose et travailler fort afin que le nouveau club étudiant connaisse une brève succès.

Sincèrement,

Marc-Antoine CHASSON

Rep. de droit au CA

Une bonne décision...

Madame la Rédactrice,

Le 24 août dernier, le Conseil d'administration de la Fédecum a pris une décision importante. Il a décidé de créer un club dans le Centre étudiant. Quoi que le Kacho ne sera pas la plus populaire parmi les associations, elle s'adressait nécessairement. Il faut se rendre à l'évidence: combien d'autres années le Kacho aurait-il pu encore survivre? Combien d'argent aurait-il fallu investir dans ce vilain édifice?

De plus, il est clair

qu'avec la chute des inscriptions à l'Université, le bassin de population n'est plus assez gros pour faire vivre deux clubs. Par contre, le nouveau club devra sans aucun doute répondre aux nombreuses aspirations des étudiants. Avec une mise de fond de 128 000 \$ et un financement assuré par une compagnie privée, la Fédecum a quand même pris un risque calculé.

Rares sont les fois où la Fédecum aura pris une

décision aussi avant-gardiste. La Fédecum a bien agit étant donné le court laps de temps qu'elle avait à sa disposition. Malgré les désaccords, on ne peut accuser la Fédecum de ne pas avoir été avant-gardiste dans sa prise de décision.

Nathalie Cormier

Faculté des sciences sociales

Maintenant disponibles, autocollants pour la voiture à l'effigie de l'Université de Moncton.

* Présentement en vente

à la Librairie Académique.

C'est vous qui le dites...

Madame la rédactrice,

Pour ceux et celles qui ne le savent pas encore, une pétition circule actuellement sur le campus, et ce jusqu'à demain, dans le but d'exiger la convocation d'une Assemblée générale spéciale (AGS) pour discuter des décisions prises par le Félicem dans le dossier Bistakacho. La convocation d'une AGS est un inconvénient qui permet aux étudiants de mettre au clair certains points avec lesquels ils ne sont pas d'accord, ou encore, régler des questions urgentes.

Pourquoi demander la convocation d'une telle assemblée? Pour plusieurs raisons. Premièrement, selon l'article 43 de la constitution de la Félicem «Les résolutions sont adoptées par une majorité d'un

quorum ordinaire, sauf en ce qui concerne les questions à portée financière, qui nécessitent une majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration présents à la réunion». Il faut cependant remarquer que le vote sur la proposition de fermer le Kaché et le Bistak, et la création d'un nouveau club n'a obtenu l'appui que de 64,2857143 pour cent des membres du conseil d'administration (CA) présents à la réunion. En d'autres mots, cette proposition n'a pas reçu l'appui nécessaire de 66,6 pour cent pour être adoptée et, par conséquent, n'est pas recevable. Certains pourraient dire que la proposition en question n'est pas à portée financière. Selon ma perception des

choses, lorsqu'il est question que les étudiants s'octroient d'un autre 128 000 \$, il me semble que c'est une question à portée financière. Deuxièmement, on nous avait promis de nous consulter à ce sujet avant de prendre une décision, mais cela n'a pas été fait. Troisièmement, la résolution 2125-FECA-960327 adoptée le 27 mars 1996 par le CA de la Félicem voulait que celle-ci fasse, entre autres choses, une étude de marché, des consultations publiques dans toutes les facultés et écoles, et un référendum si des changements s'avéraient nécessaires. Mais aucun terme de cette résolution n'a été respecté. Il semble que la Félicem, qui a passé trois mois à travailler à ce dossier,

n'a pas bien fait sa recherche, car il ne m'a fallu que quelques minutes pour trouver toutes ces informations.

Peut-être que la Félicem s'objectera à mes propos et vous dira que toutes les raisons qui l'ont poussée à agir de la sorte sont exposées dans le fascicule intitulé «Notre nouveau club étudiant». Ne vous laissez pas berner, ce fascicule n'explique absolument rien, aucune des raisons qui y sont mentionnées ne justifient son action. (Je ne peux expliquer ma position à cause du manque d'espace. Toutefois, si vous voulez plus de précisions sur ce point, ou sur d'autres points, venez me rencontrer, il me fera plaisir de vous en dire plus long!)

La Félicem ne joue donc pas

son rôle puisqu'elle a dû à l'encontre d'une résolution dûment adoptée, à l'encontre de sa constitution, et donc, des étudiants qu'elle représente. Je vous invite à vous prévaloir de votre droit de signer la pétition pour la convocation d'une Assemblée générale spéciale. Tous les étudiants en bétifélicité!

Lors de la fameuse réunion du 24 août 1996, le conseil d'administration de la Félicem s'est placé les deux pieds dans le ciment et le ciment est en train de sécher! Espérons que la Félicem saura réagir avant qu'elle ne coule!

Christian BRIDEAU/
étudiant

«Examens annulés»



C'est un message que vous ne voudriez pas manquer. Que vous soyez à la bibliothèque, en salle de classe ou encore au téléphone, la **TéléRéponse** répond au téléphone lorsque vous ne pouvez le faire vous-même.

Offre rabais
29,95 \$
par année*

Qu'est-ce que la TéléRéponse peut faire pour vous?

- Elle répond aux correspondants avec un message d'accueil personnalisé.
- Elle vous permet de récupérer vos messages à partir de n'importe quel téléphone.
- Elle vous laisse sauvegarder des messages pour plus tard ou pour vos colocataires.
- Elle vous laisse transmettre des messages à vos amis.
- Elle n'encombre pas votre maison et il n'y a pas de machine qui se brise.

Profitez du prix rabais pour étudiants de 29,95 \$ pour l'année universitaire au complet. C'est une économie de 25 % du prix ordinaire.

Appelez-nous dès aujourd'hui.
1 800 561-NBTel (6283)

NBTel

UN SERVICE DE NOUVEAU-BRUNSWICK TELECOM

* Offre sur une année universitaire de huit mois à la fois en payé à l'avance. Sous réserve de l'approbation du CNP.



Veggin Out

Laitue Iceberg
\$ 0.89 / chacune

Carottes
(2 livres)
\$ 0.69 / chaque

Oignons
(2 livres)
\$ 0.69 / chaque

Pommes
Granny Smith
\$ 0.99 / livre

Avocats
\$ 0.69 / chacun

Bananes
\$ 0.49 / livre

Ouvert 7 jours sur 7
De 9h00 à 21h00.

80 ELWOOD DRIVE
384-COOL

Spécial FICFA

Le retour de Chépa

André GODIN

Après une longue absence, la série télévisée Chépa sera bientôt de retour sur les ondes. Réalisée par deux personnes de Moncton, Christine Leblanc et Paul Boudé, cette série réalisée entièrement en vidéo s'était réellement illustrée comme une des productions artistiques les plus originales de Moncton.

Le retour de Chépa a été initié cet été lorsqu'on a demandé aux deux vidéastes de préparer des vidéos pour une soirée littéraire. Pour l'occasion, les vidéastes ont réalisé deux vidéos soit Blospe, inspiré par un extrait du roman de Jean Babin, et Madeleine, inspiré d'un extrait du roman de Simone Ratelle.

Les vidéastes ont choisi de faire de ces deux vidéos

les deux premiers épisodes d'une nouvelle série intitulée Chépa: des mots en vidéo. Le troisième épisode s'inspire d'un texte de Paul Boudé. Le quatrième a été réalisé par l'atelier vidéo du Festival international du cinéma francophone en Acadie.

Lors de ce festival, les quatre épisodes ont été présentés. LE FRONT vous offre un compte rendu critique des trois premiers épisodes de cette nouvelle série.

Bloupe

La narration de Philip André Collette dans le rôle de Blospe est une bonnacle d'images variées dans une suite souvent illogique.

Plutôt que de chercher à restituer la cohérence du texte, l'équipe de Chépa en a profité pour nous offrir du eye candy, une succes-

se-fiction: Une lettre d'amour tirée d'un roman historique. Et croyez-le ou non, l'équipe de Chépa était à la hauteur du défi.

Sans sacrifier leur étrangeté, Christine et Paul nous offrent un film sensuel aux

images chargées d'érotisme. Madeleine, jouée par Marcia Babin, transfère toute son énergie libidinale à ses activités quotidiennes, repassage de linge et cuisson de pain. La bande sonore de jazz moderne ajoute largement à l'intensité de la vidéo. Une production étrange, peu subtile, mais incontestablement réussie et qui nous montre un nouveau côté de Chépa.

Madeleine

Un défi pour les maîtres de l'absurde et de la sci-

La guerre des mites

Difficile de critiquer ce film, car il n'était pas encore complété lors de la rédaction de cet article. Mais, même en visionnant une version incomplète, on peut voir comment la vidéo ajoute une dimension plus convaincante au texte un peu aride de Paul Boudé. À noter également que le choix de Mario Desautels pour interpréter le personnage principal s'est avéré très juste.

À compter du mois d'octobre, plusieurs chaînes de télévision de la province dont Cible 9 à Moncton, projeteront sur une base hebdomadaire les quatre épisodes de Chépa: Des mots en vidéo suivis des six épisodes de la première série Chépa et, possiblement, quelques nouveaux os de Christian et Paul.

Une production étrange, peu subtile, mais incontestablement réussie et qui nous montre un nouveau côté de Chépa.

Services aux étudiantes et étudiants

Local C-101, Centre étudiant, 858-3712

INVITATION AUX ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

MODIFICATION DE L'HORAIRE

Votre guide de la ville de Moncton, réceptions et tout de Bienvenue du Maire Léopold Bevilacqua à l'Hôtel de ville de Moncton.

Date: mercredi 18 septembre 1996

Heure: 13h00

Lieu de rencontre: stationnement de Tallon et du Centre étudiant

Note: l'authobus commence sa tournée à 13h30

Votre Service aux étudiants étrangers / 858-8713 ou 3707

Invitation à tous

Télégraphie d'une personne

HIV / SIDA

Venez en grand nombre discuter et poser vos questions!

Date: le mercredi 18 septembre 1996

Heure: 13h30

Lieu: A-202 (Rue Saint-Jacques)

Votre Service de santé / 858-4071

LES LOISIRS SOCIOCULTURELS

PROGRAMMATION du 18 - septembre 1996 - au 1997

Date	Événement	Lieu	Endroit	Prix
21 septembre	Road Winnipeg Ballet	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
4 octobre	100 ans pour eux	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
11 octobre	Ensemble Gagliardi	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
25 octobre	Flux Yvette	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
15 novembre	La mort de Strindberg	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
15 novembre	Parcours d'œuvres d'œuvres	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
22 novembre	L'Écroulement vide	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
29 novembre	Les Riches	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
7 décembre	Maître Martin et Jeanne Proulx	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
14 décembre	Le Roi en juin à Les Hauts Châliens	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
14 décembre	L'Égypte	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
21 décembre	Renaud Bergeron	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
21 décembre	Chœur de l'équipement de musique (J de M)	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
12 janvier	Le Ballet	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
19 janvier	Maître de l'Égypte	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
19 janvier	Yvette	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25
26 janvier	Yvette	Les Ballets	Palais Lapointe	15-25

* Les prix et frais de service sont indiqués dans le prix.
* Les prix sont indiqués sans TVA.
* La programmation de la 1^{re} édition du coup de cœur francophone en Acadie sera dévoilée ultérieurement.

EXPOSITION ETHNO-PHOTOGRAPHIQUE

Pélerinage aux sources du Peuple Gagnon à l'Inde.

Un ensemble des photographies et des œuvres d'art des Indiens, des Amérindiens, des Métis, des Autochtones, des populations, des régions, des religions de notre planète.

Cette exposition sera animée par le réalisateur Oscar Aguirre.

Une présentation des Loisirs socioculturels en coopération avec le Centre d'aide au développement culturel international.

Centre principal de la Société des Arts

18, 19, 20 septembre

8 h 30 à 5 h 30

La Fédération des étudiants et étudiantes



du Centre universitaire de Moncton

CONCOURS

Trouvez un nom à notre club!

Tentez votre chance de gagner 150 \$ en bons d'achat échangeables au nouveau club étudiant, en lui trouvant un nom original et représentatif de tous les services qu'il offrira. Remplissez le coupon ci-dessous et déposez-le aux bureaux de la FÉECUM, situés au Centre étudiant. Participez autant de fois que vous le désirez...

Titre du poste: *Coordonnateur/Coordonnatrice de projet*

- Qualifications:** Avoir complété au moins deux années d'études au CUM. Posséder une bonne connaissance du français écrit et parlé. Posséder une expérience dans la gestion de projets requérant des habiletés en gestion des ressources humaines, financières et matérielles. Posséder une bonne connaissance des organismes étudiants et avoir une bonne connaissance des divers services et installations universitaires. Posséder une vaste expérience dans la communication, la publicité et la promotion d'événements.
- Fonction générales:** Sous la supervision d'un comité central regroupant la FÉecum, les Services aux étudiantes et étudiants, le Service de liaison ainsi que l'Association des anciennes et anciens de L'U de M, assumer la responsabilité du recrutement du personnel bénévole pour soutenir les initiatives du comité central dans la réalisation de projets thématiques. Travailler en étroite collaboration avec les bénévoles pour la réalisation de leur projet. Diriger toute l'installation et la promotion des événements. Voir à l'établissement des stratégies, des politiques et de l'échéancier de ces projets et veiller à ce qu'ils soient respectés. La recherche de partenaires financiers et la coordination du matériel imprimé pour ces projets relèvera également de ses fonctions.
- Durée de l'emploi:** Octobre 1996 à mars 1997
- Rémunération:** 1 000\$
- Entrevue:** Les candidates et candidats retenus pour ce poste doivent faire connaître leur disponibilité pour une entrevue le 4 octobre 1996

NOTE: Tous les candidates et candidats doivent soumettre leur demande d'emploi ainsi qu'un curriculum vitae et un relevé de notes au Centre de planification de la carrière, local C-101 du Centre étudiant, avant midi le 25 septembre. Pour plus de renseignements: 858-3707

Simulation - Nations Unies

- Une délégation du Centre Universitaire de Moncton représentera un pays à une simulation des Nations Unies en février prochain. Si ceci semble une expérience pour vous, rendez-vous aux bureaux de la FÉECUM au local B-101 pour soumettre votre candidature.

MÉMO

- Un bottin téléphonique étudiant sera bientôt distribué. Si vous ne voulez pas que votre nom et numéro de téléphone apparaissent, veuillez s'il-vous-plait venir nous en informer à la FÉECUM.

CONCOURS

Trouvez un nom à notre club!

Suggestion: _____
Nom: _____
Faculté: _____
Numéro de téléphone: _____

La FÉECUM et la FESR

invitent tous les étudiants et étudiantes de cycles supérieurs du CUM à une rencontre

le jeudi 26 septembre
à 15 heures

au Salon du Chancelier de l'édifice Tailon

on y discutera de la possibilité de mettre sur pied une association d'étudiants de cycles supérieurs.

Soyez-y!!!

Arts et spectacles

Concert

Le raz-de-marée Great Big Sea déferle sur le Bistro

Philippe BÉRUIN

Jamais n'avait-on vu pareille excitation dans l'enceinte du Bistro au Frolic. Près de 1 000 personnes se sont en effet amassées près de l'estrade pour entendre les gagnants de la catégorie «Album de l'année» aux derniers East Coast Music Awards qui nous étaient présentés par l'École de génie du CUM.

Cet état d'extase générale s'est fait sentir dès la première partie du spectacle alors que le public, déjà saoullé par la venue imminente de Great Big Sea, a accueilli avec enthousiasme la performance du groupe Sol.

Ce trio, composé de deux ex-membres des Oranges Bleues (Chris Messieran, Robin Anne Little) et d'une nouvelle venue du nom de Stacy Ricker, nous a ébloui avec son folk alternatif très varié qui incluait de nombreuses compositions originales, sans compter l'excellente reprise d'Ironic, un succès de notre star montante Alanis Morissette. Les trois musiciens ont donc pavé de belle façon la voie au clou de la soirée: The Great Big Sea.

Presque toutes les pièces de l'album primé Up ont par ailleurs été présentées par les cinq Terre-Neuviens. Les spectateurs ont même eu droit à une «teuse» inédite, «Ordinary Days», qui devrait paraître sur le prochain disque du groupe.

S'il y a quelque chose à reprocher à cette soirée de divertissement de haut calibre, c'est qu'elle s'est terminée un peu trop tôt au goût de plusieurs, soit un peu après minuit. La majorité de l'auditoire aurait sans doute aimé prolonger le pom-wow jusqu'à deux heures du matin. Espérons donc que Great Big Sea nous reviendra avec un spectacle un peu plus long l'an prochain...



L'état d'extase générale s'est fait sentir

dès la première partie du spectacle.

Jeudi
Jeudi
Jeudi

Sweetwaters

938 ch. Mountain, Moncton

Attention!

**Quelque chose de grandiose se prépare...
Soyez-prêts le 19 septembre.**

Sports

Ricochet

...ils ont pourtant tout essayé

Philippe LANDRY

En tant que fervent amateur de hockey, mes yeux étaient rivés au petit écran, samedi soir, pour suivre religieusement la partie finale de la Coupe du Monde de hockey, opposant le Canada et les États-Unis.

Pour une des rares fois dans l'histoire du hockey international, le Canada s'aventurait dans cette finale en tant qu'underdogs, tel que baptisés par les Américains. Encore plus rare, les américains étaient favoris, pourvus d'une victoire. Après les Américains, la Coupe du Monde est soudaine-

ment devenue The United States of America's Cup.

Je ne pouvais qu'espérer que, malgré sa performance décevante tout au long du tournoi, le Canada se fasse pas lors de ce match décisif et fasse un pied-de-nez aux Américains.

Malheureusement, le scénario fit tout autre.

Comme tout au cours du tournoi, les gros caenns canadiens n'ont pas produit. Mark Messier jouait pas mal amoché, Eric Lindros ne réussissait pas à la mettre dedans, Wayne Gretzky était presque invisible, en plus de Vincent Damphousse qui devait probablement être en train de se cogner la tête

sur un mur quelque part en raison de toutes les chances de marquer qu'il a manquées. On peut cependant se consoler en constatant les performances incroyables exécutées par Curtis Joseph dans les filets canadiens. Cujos a tout simplement été éblouissant tout au cours du tournoi.

Cependant, je dois l'admettre, les Américains ont très bien joué. Personne ne soupçonnait qu'ils finiraient en tête du classement. Mais, il faut dire que Brett Hull, leur meilleur joueur et l'homme responsable de cette victoire en grande finale, est canadien, donc, s'il n'avait pas fait son bébé en allant jouer pour

les États-Unis, le Canada aurait sûrement comporté ce match.

Les Américains ont pris les devants grâce à un but de Brett Hull en première période. La marque est restée la même jusqu'à la fin de la deuxième, où Eric the train Lindros a nivelé le pointage. Les Canadiens ont pris les devants en troisième sur un tir anodin d'Adam Foote, qui a permis du même coup de prendre une sérieuse option sur la victoire.

Malheureusement, Brett Hull et Tony Amonte ont récidivé pour ainsi prendre l'avance. L'exploit des Canadiens de remporter la Coupe a été accompli lorsque Derian Hatcher a

marqué dans un filet désert. Adam Deadmarsh a fait de même.

Je lève mon chapeau à Mike Richter, le gardien de l'équipe américaine, qui a été tout simplement sensationnel, bloquant 35 des 37 lancers auxquels il a fait face. Il a, du même coup, fait taire l'entraîneur Mike Keenan, criait-il même qui a affirmé que Mike Richter n'était pas un gardien de grandes occasions. Richter fut d'ailleurs choisi joueur par excellence du tournoi.

En fin de compte, cette coupe fournit aux Américains une autre illustration de croire en leur supériorité sportive mondiale.

Au soccer masculin

Le manque de persistance affecte les Aigles Bleus

Kevin HUBERT

La fin de semaine dernière, la troupe de Mircea Roman a joué deux parties en deux jours. C'est confirmé, l'équipe manque de persistance au jeu. Elle se doit de jouer avec intensité tout au long de la partie.

Tout d'abord, le Bleu et Or a entamé sa saison au niveau local en affrontant l'Université Saint Mary's. Tout allait bien jusqu'à la fin de la partie. Les Aigles Bleus ont eu effort près l'avance en première demi grâce au but de Martial Allego. Le tout s'est poursuivi jusqu'au milieu de la seconde demi. La frénésie a atteint son apogée maximal lorsque Simon Tugakale a marqué le deuxième but du Bleu et Or. C'est à ce moment que l'Or espérait savourer la victoire. Or peut bien dire que le ciel a tombé

sur le Bleu et Or, car la pluie est tombée de plus belle à la fin du deuxième.

Malheureusement pour les parts-couleurs de l'Université de Moncton, l'équipe adverse a réussi à marquer deux buts en l'espace d'une minute et ce, à la fin de la rencontre. L'arbitre ayant annoncé la

retourner chez eux très frustrés.

Rien ne change...

L'équipe a ensuite pris la route pour affronter l'Université Moncton dimanche après-midi.

"Le problème est de nature psychologique, les joueurs savent qu'ils forment une bonne équipe", Mircea Roman.

fin du match, les Aigles Bleus sont sortis hémorrhagiques du terrain. Il s'agit quand même d'un match nul contre l'Université Saint Mary's, mais c'est comme si l'équipe avait perdu la partie. Même René Roy, le gardien de l'équipe, ne savait plus où donner la tête. Il se compré- nait pas ce qui venait d'ar- river. Les Aigles sont donc

D'après l'entraîneur Mircea Roman, son équipe a donné les quarante premières minutes et, encore une fois, on a remarqué un manque de persistance. L'équipe a d'abord tenté un lancer de pénalité de la ligne de 11 mètres, puis elle a fait preuve de relâchement. C'est à ce moment que la partie s'est jouée. Moncton

Allison a marqué deux buts en l'espace de deux minutes. Les joueurs ont agité au but d'assurance en deuxième demi pour s'assurer la victoire par la marque de 3-0.

Après quatre parties, le dossier des Aigles Bleus est maintenant d'une victoire, deux revers et un match nul. Pas si mal, même si l'automne fut en la victoire. Maintenant, c'est l'heure des évaluations. Le Bleu et Or a dix jours de repos avant de jouer six parties en 11 jours, dont trois jouées en trois jours à domicile. C'est qui ont organisé le calendrier ne savent pas ce qu'est le soccer, se glisse Monsieur Roman. La prochaine partie est le 23 septembre face à l'UNB. Retournons aux problèmes des Aigles Bleus. «Le problème est de nature psychologique. Les joueurs savent qu'ils forment une bonne équipe», explique

Mircea Roman. L'entraîneur dispose d'une équipe nombreuse (près de 30 joueurs). Il a dit qu'il ferait jouer tous les joueurs. Mais plus la saison avance, plus le moyen de l'équipe se forme. Pour l'instant, il ne veut pas parler de coupure, il veut garder son équipe entière. Il donne la chance à tous de démontrer leurs compétences.

Tout compte fait, l'entraîneur a du boulot devant lui. Il se doit de régler le problème d'assurance de l'équipe. Cette dernière se doit de retrouver la régularité tant espérée. Elle doit jouer intensément pendant les 90 minutes de la partie. Plus la saison avance et mieux ce sera pour les Aigles Bleus. En attendant, soyez nombreux à les encourager pendant la fin de semaine du 4 octobre (4-5-6 octobre). C'est un moment crucial dans la saison.

Sports

Les Anges Bleus connaissent un début de saison difficile

Rachel GAUVIN

Les Anges Bleus ont commencé une autre fin de semaine décevante en subissant deux revers lors de la deuxième semaine d'activité de l'Asla.

Tout d'abord, les joueurs ont disputé un match samedi, face à l'Université Saint Mary's

de Terre-Neuve, sur le terrain extérieur de l'Université de Moncton.

Le match ne s'annonçait point facile en raison des mauvaises conditions météorologiques. La partie s'est soldée par une défaite de 2-6.

Les représentants de

l'Université de Moncton se sont rendus sur le terrain de l'Université Saint Mary's pour le match de dimanche. La partie ne s'est pas mieux déroulée pour le Bleu et Or alors que l'équipe a subi la défaite par le poingée de 1 à 0.

La saison s'ouvre mal pour les Anges Bleus qui n'ont pas

connu la victoire lors de leurs quatre premiers matchs de la saison. Cependant, il faut laisser le temps aux joueurs de retrouver leur coordination. De plus, les recrues de l'équipe n'ont pas eu le temps de se familiariser avec le style de jeu des participants de l'ASLA, ce qui, évidemment, en raison du

camp d'entraînement très court.

Les Anges se déplaceront à l'Université du Nouveau-Brunswick le 24 et 25 septembre, pour ensuite se diriger vers Terre-Neuve afin d'y affronter l'équipe de Memorial University la fin de semaine suivante.

Au cross-country

Philippe LANDRY

La saison de cross-country des pris son envol en fin de semaine à l'Université Dalhousie. L'équipe de l'Université de Moncton a bien entrepris cette saison, terminant deuxième au poingée par équipe.

Pour faciliter l'adaptation des athlètes, les compétitions ont été un peu tactiques. Les hommes ont couru sur 7,5 km, au lieu de 10 km habituel, tandis que les femmes ont couru une distance de 4 km, remplaçant le 5 km dont elles ont l'habitude.

Du côté des hommes, les représentants de Dalhousie ont pris les deux positions de tête, tandis que les porte-étendards du Bleu et Or, dont le recrue Yves Gagnon, en ont surpris plusieurs. Yves Gagnon a terminé quatrième, avec un chrono de 25 min 08 s. Parmi les autres concurrents de l'U de M, Michel Boudreau a terminé 7e, une

bonne recrue. Roger Frenette, à son tour, a pris la 13e place. Quant aux autres, Mathieu Boudreau, Marc Léves, René Larocque et Patrick Comeau, ils se sont classés respectivement 31e, 33e, 34e et 35e place. L'entraîneur de l'équipe, Marc Boudreau, était très satisfait du rendement de son équipe monctonienne: «un niveau des hommes, ça devient très intéressant, on a la deuxième place. On a deux bons coureurs qui n'ont pas participé à la compétition d'en fin de semaine. Yves et Jack Bonifé. L'Édmonston pourraient nous aider à aller chercher la première place. On s'attend aussi à de bonnes performances de Roger Frenette, estime l'entraîneur.

Chez les femmes, Julie Dupuis a encore une fois démontré son grand talent, terminant 2e, à 17 secondes derrière Cindy Foley de Dalhousie. «Julie a déjà battu Foley plusieurs fois auparavant, donc il n'y a rien d'inquiétant», a tenu

à préciser Monsieur Boudreau. Les autres membres de l'équipe féminine de cross-country, Sylvie Witzell et Annie Landry, ont terminé respectivement 26e et 29e rang.

Selon Marc Boudreau, Julie Dupuis devrait être à nouveau une figure dominante au niveau du cross-country au Atlantique. «Julie Dupuis est un très bon joueur, elle va être dominante, on la verra probablement lors de la deuxième rencontre à UNB dans deux semaines. Cependant, il y a une grande différence entre un parcours de 4 km et de 5 km. Julie aura eu la chance de rattraper la gagnante, c'est quelque chose qu'elle faisait dans le passé, on n'est pas inquiet», a affirmé M. Boudreau. Le seul aspect qui

inquiète un peu l'entraîneur au sujet de la course étoile, c'est sa performance à venir aux championnats de l'USBC à l'Université McGill. «La parcours de Moncton n'est peut-être pas un circuit qui s'adapte bien à ces qualités de course. Présentement, on doit savoir si le corps de Julie peut bien s'adapter au travail. Si c'est le cas, elle devrait bien faire à Moncton», a assuré Marc Boudreau.

Michel Boudreau et Yves Gagnon devraient eux aussi se tailler une place de choix sur la scène acadienne. L'entraîneur, Monsieur Boudreau, a souligné que Michel Boudreau était très confortable à Dalhousie, malgré sa septième place. «Je pense que Michel peut facilement

améliorer son temps d'une minute à cette compétition», a souligné Boudreau. Du côté de Gagnon, l'amélioration de sa technique demeure un point très important. Il est un coureur de route, donc il n'est pas habitué à la course sur terrain varié, où on peut régler ce point problème technique. Yves devrait bien s'adapter, mais il y a du travail à faire pour que ça marche», a expliqué l'entraîneur Marc Boudreau.

En perspective, on s'attend donc à de belles performances de la part de l'équipe d'athlétisme de l'Université de Moncton pour la prochaine rencontre de cross-country, qui aura lieu dans deux semaines à l'Université du Nouveau-Brunswick de Fredericton.

SERVICE DES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES

PLEIN-AIR!!!

Détente!!!

Plaisir!!!



Le S.A.R. vous organise une excursion:

Premièrement: **PARC FUNDY** (promenade dans la nature)

Deuxièmement: **CAP ENRAGÉ** (point de repère)

et finalement: **BROADLEAF FARMS** (équitation)

Le tout se déroulera le **SAMEDI 21 septembre 1996**

HEURE: 8h à 16h

(En cas de pluie, l'activité sera remise le 22 septembre.)

Coût: seulement 25\$ (pour la journée, repas inclus)

(Il faut faire vite, les places sont limitées.)

INSCRIPTION: Local 127 (S.A.R.) au Ceps Louis-1-Robichaud

DATE LIMITE: Le jeudi 19 septembre 1996 à 16h

Pour plus d'information, contacter André au 858-4192 ou venez nous voir au local 127 au Ceps Louis-1-Robichaud.



Les Médias Académiques Universitaires Inc., organisme qui gère la station CKUM, sont à la recherche de :

- 1 poste représentant-e communautaire
- 2 postes représentants-es étudiants

Si vous voulez faire partie du conseil d'administration, vous avez jusqu'au vendredi 27 avril à 16h00 pour soumettre votre candidature, au bureau de CKUM.



Heures d'ouverture:
Lundi au Vendredi: 11h00
Samedi et Dimanche: 16h00

Mercredi et
Vendredi



16h00-19h00



Venez prendre une bouchée!



Le Football du Lundi Soir
22h00

Seau de Bud ➡ 21h00-24h00

Horaires du "Monday Night Football" disponibles au bar.

Sous-sol de l'édifice Taillon